



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV Nord

Question écrite n° 103319

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les innombrables dysfonctionnements de la ligne de TGV Douai-Arras-Roissy-Marne la Vallée. Outre les suppressions de certains horaires de train sur cette ligne, les conditions de circulation sur cette ligne sont de plus en plus déplorables. Affichages et mises à quai tardifs, retards et pannes sont monnaie courante. Un collectif d'usagers s'est d'ailleurs mis en place pour dénoncer ces dysfonctionnements récurrents. Il lui demande en conséquence de lui indiquer les mesures que compte prendre le Gouvernement afin d'améliorer la qualité et la régularité du service sur cette ligne très utilisée quotidiennement.

Texte de la réponse

Après un premier trimestre 2011 rendu difficile en raison notamment des aléas climatiques, la régularité des TGV circulant entre Arras et Douai d'une part et les gares de Roissy-CDG et Marne-la-Vallée d'autre part s'est redressée. Sur les trains de pointe du matin empruntés par les abonnés, la ponctualité à 5 minutes s'établit à 86,7 % sur les 8 premiers mois de l'année et à 89,2 % sur la période courant d'avril à août. De la même manière, sur les trains de pointe de soirée, la ponctualité à 5 minutes est de 88 % sur les 8 premiers mois de l'année et de 91,5 % entre avril et août. Ces progrès ont été reconnus par le collectif des abonnés de ces liaisons dans le cadre des rencontres régulières que la SNCF organise. Ces échanges ont également permis à l'entreprise de prendre en compte autant que possible les demandes de ces abonnés pour la définition du service annuel 2012. Les pouvoirs publics sont attachés à ce que l'entreprise poursuive ces échanges avec les usagers afin de proposer une offre de transport et de services adaptée à leurs besoins. Alors que des objectifs de report modal ambitieux ont été fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le renforcement de la qualité du service ferroviaire constitue une priorité pour l'Etat et la SNCF. Ainsi, conformément à la décision du président de la République annoncée lors du discours d'inauguration de la LGV Rhin-Rhône en septembre dernier, une autorité de la qualité de service sera créée dans les prochains mois afin de suivre les progrès en matière de qualité de service et notamment de régularité dans les transports terrestres et aériens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103319

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2628

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1312